

Procès verbal d'Admissibilité aux Epreuves Ecrites
à l'Examen Professionnel pour l'Accès au Grade
d'Ingénieur Principal en Informatique



L'an deux mille vingt et un et le vingt quatre du mois d'octobre (24/10/2021), la commission chargée de la déclaration des résultats d'admission aux épreuves écrites, a tenu sa réunion au siège de la Faculté du Génie Electrique et d'Informatique en vue de procéder à l'examen des notes des épreuves écrites de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Principal en Informatique.

Etaient présents :

- Monsieur KARA Redouane, Chef de centre d'examen, Président.
- Monsieur BOUDA Ahmed Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination ou de tutelle, ou son représentant dûment habilité, Membre.
- Madame BOUYACOUB Dalila ép. TAOURI, Correctrice, Membre.
- Melle YESLI Yasmine, Correctrice, Membre.

Ont déclaré l'admission aux épreuves écrites, les candidats figurant sur le tableau annexé au présent procès verbal.

Les membres du jury

- Monsieur BOUDA Ahmed
- Madame BOUYACOUB Dalila ép. TAOURI

- Melle YESLI Yasmine

Le président du jury

عميد كلية الهندسة
الكهربائية والإعلام الآلي
الأستاذ قارة رضوان



(Handwritten signature)

Relevé de Notes des épreuves écrites de l'Examen Professionnel pour l'accès au
Grade d'Ingénieur Principal en Informatique
Session : 05 et 06 Octobre 2021

N°	Nom et Prénoms	Epreuves écrites				Total des Notes	Moyenne /20	Décision
		Planification des Systèmes Informatiques et Bases de Données	Conduite et la Gestion de Projets Informatiques	Administration des Systèmes-Réseaux et Sécurité				
1	BOUDAOUUD Radia	Note 13,50 Coef 03 40,50	Note 11,50 Coef 02 23,00	Note 12,50 Coef 04 50,00	113,50	12,61	Admise	
2	OULARBI Ghania	Note 08,50 Coef 03 25,50	Note 07,25 Coef 02 14,50	Note 17,00 Coef 04 68,00	108,00	12,00	Admise	
3	HAMOUANI Nassima	Note 09,00 Coef 03 27,00	Note 08,50 Coef 02 17,00	Note 11,50 Coef 04 46,00	90,00	10,00	Admise	
4	SI TAYEB Nacer	Note 09,50 Coef 03 28,50	Note 07,75 Coef 02 15,50	Note 11,50 Coef 04 46,00	90,00	10,00	Admis	
5	BEN BELKACEM Hedjila ép. OUNNACI	Abs	Abs	Abs	-	-	Absente	
6	GADA Salima	Abs	Abs	Abs	-	-	Absente	
7	IBOUKHOULEF Safa	Abs	Abs	Abs	-	-	Absente	
8	KHELLIL Sonia	Abs	Abs	Abs	-	-	Absente	
9	KHELLIFA Nacera	Abs	Abs	Abs	-	-	Absente	

Le Chef de Centre d'examen
Signature (lisible)


Correcteur 1
Signature (lisible)


Correcteur 2
Signature (lisible)


Correcteur 3
Signature (lisible)


Le Responsable du Secrétariat Technique
Signature (lisible)


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE « MOULOUD MAMMERI » DE TIZI-OUZOU

SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE
A L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR PRINCIPAL EN
INFORMATIQUE**

L'An Deux Mille Vingt et Un (2021) et le Vingt Cinq (25) du mois d'Octobre, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Principal en Informatique, et ce conformément aux dispositions de la décision N°1048 du 18/09/2021.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur (Président)

Monsieur KARA Redouane, Chef du centre (membre)

Madame BOUYACOUB Dalila ép. TAOURI, correctrice (membre)

Mademoiselle YESLI Yasmine, correctrice (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 1048 du 18/09/2021, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Principal en Informatique, sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (**La Faculté de Génie Electrique et Informatique de l'U.M.M.T.O**)

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (**04 postes ouverts**).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel sus cité.

-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

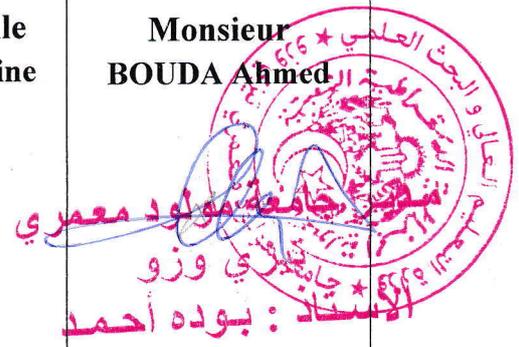
- | | | | |
|------------|---------|-------|---|
| - BOUDAUD | Radia | 12,61 | } départage par ancienneté
dans le grade |
| - OULARBI | Ghania | 12,00 | |
| - SI TAYEB | Nacer | 10,00 | |
| - HAMOUANI | Nassima | 10,00 | |

-Liste d'attente :

- NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur KARA Redouane 	Madame BOUYACOUB Dalilaép. TAOURI 	Mademoiselle YESLI Yasmine 	Monsieur BOUDA Ahmed   الإستاذ : بودة أحمد

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.